

UN AIR DE DEJA-VU...

... ET APRÈS ?

Le 13 Mai 2019

La direction s'attaque de nouveau aux personnels au sol avec un nouveau PDV. Alors que la direction annonce +4% de croissance globale, elle annonce dans le même temps 15% de baisse sur 3 ans sur le court-courrier.

D'où va-t-on tirer notre croissance ?

Le long-courrier va effectivement tirer notre croissance mais également Transavia qui entrainera un développement sans salarié Air France.

La direction justifie ce 9ème PDV sur les escales par une nouvelle détérioration économique avec un environnement de concurrence très fort avec le TGV et les low-cost.

Elle annonce que 75% des pertes sont issues de 20% des lignes court-courrier.

Mais dans le même temps on voit bien que cette stratégie tape dans le dur. Le coût des escales ne baisse pas malgré les PDV successifs et **le coût des personnels ne représente finalement que 13% des coûts globaux** des escales court-courrier.

Sur l'ensemble du personnel sol et dans les trois ans à venir, malgré les annonces de croissance, la direction annonce 600 salariés en moins, passant de 25150 en décembre 2019 à 24550 en décembre 2021.

La déclinaison du PDV : l'ensemble 1

LYS	AJA	BIA	MLH	SXB	ORY/MTL*	NTE	BOD	MPL	MRS	NCE	TLN	TLS	TOTAL
27	54	50	18	35	63	16	37	13	63	39	21	29	465

*MTL=Montreuil

Afin de répondre à la problématique de l'emploi en Province, **un périmètre de solidarité (Ensemble 2)** est ouvert au « Marché France » de façon à créer des opportunités de mobilités au sein du bassin d'emploi pour les salariés du court-courrier qui ne souhaiteraient pas quitter l'entreprise, tout en permettant à des salariés du « Marché France » de bénéficier du PDV.

Ce périmètre de solidarité ne concerne que les populations non-cadres.

La mise en œuvre des départs s'étalera d'Octobre 2019 à Mars 2020.

L'UNSA ne peut se satisfaire d'un énième plan de départ volontaire sans perspective pour le court-courrier et de trop nombreuses questions sans réponse notamment sur la maintenance de ces escales.

Il est temps qu'Air France mette en œuvre une autre politique sociale,

l'attrition ne peut être l'unique réponse.



Vos délégués UNSA Aérien SOL